



Notice explicative du projet N°9.8

Organisation du Festival du Film d'Environnement « Génération durable » dans le Sud de l'Eure par le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

Fiche-dispositif N°9 : valorisation du patrimoine local culturel tout en sensibilisation au respect de l'environnement et au développement durable

Comité de Programmation du 11 mars 2013

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

➤ **Contexte :**

Le Festival du Film d'Environnement existe à l'échelle départementale depuis 2012. Auparavant, il avait lieu uniquement dans la région de Bernay. La décision d'étendre l'événement à l'échelle départementale a été prise par la MJC de Bernay, organisateur originel du festival, au vu de l'engouement rencontré.

En 2012, le Sud de l'Eure a participé au festival sous la coordination du Centre de Ressources et d'Education à l'Environnement (CREE) du lycée de Chambray. Le succès a été au rendez-vous puisque ce territoire est celui dont les projections ont connu le plus de spectateurs (près de 1 700 personnes en 3 jours).

Face à ce succès et au désistement du CREE pour renouveler l'expérience en 2013, le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton s'est positionné comme coordinateur pour cette nouvelle édition.

L'édition 2013 aura lieu du 22 mars au 7 avril 2013 au niveau départemental et du 26 mars au 29 mars 2013 sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

➤ **Objectifs du projet :**

- Développer la prise de conscience de toutes les générations aux enjeux environnementaux
- Sensibiliser le plus grand nombre aux gestes éco-citoyens
- Susciter l'occasion d'échanger avec les spécialistes de la nature et de l'environnement

➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

- public scolaire : élèves des écoles élémentaires, collèges et lycées pour les projections en journée (coûts non pris en compte via LEADER)
- tout public pour les projections en soirées
- 150 spectateurs pourront être accueillis en moyenne à chaque projection

➤ Contenu :

Afin d'assurer un accès de la manifestation à tous les publics, l'ensemble des projections seront gratuites.

Pour l'organisation du Festival du Film d'Environnement dans le Sud de l'Eure, le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton se charge des tâches suivantes :

- Sélectionner les films en fonction de l'intérêt des partenaires locaux (préservation de la ressource en eau, valorisation des produits locaux par les circuits courts de commercialisation, préservation de la biodiversité, etc.) Cf. programmation annexée.
- Assurer, pour le grand-public, un relais de communication localement (réalisation d'une affiche spécifique, rédaction d'un article dans la presse locale, campagne d'affichage, etc.)
- Gérer la mise à disposition des lieux de projection (cinéma « Le Trianon » de Verneuil-sur-Avre, l'amphithéâtre du lycée de Chambray, salles polyvalentes, etc.)

Les projections du mardi 26 mars et du vendredi 29 mars sont consacrées au public scolaire.

Les séances sont prévues au plus près des établissements afin de ne pas leur générer de frais de transport. Deux séances seront suivies de débats sur le film.

Les projections du mercredi 27 mars ont été proposées prioritairement aux centres de loisirs mais elles sont également ouvertes au **grand-public** et notamment aux familles. Le dessin-animé *Bee Movie, drôle d'Abeille*, de Simon J. SMITH et Steve HICKNER sera projeté.

Les soirées sont destinées au grand-public.

- Le premier soir le film de Yann ARTHUS-BERTRAND, *La Soif du Monde*, sur la raréfaction de l'eau et les conflits sous-jacents sera présenté au public.
 - Le deuxième soir, un documentaire de la collection « Les artisans du changement », *L'Economie du Goût*, de Sylvain Braun sera projeté. Les trois reportages présentés dans ce documentaire valorisent des initiatives locales mises en œuvre pour favoriser le développement des circuits courts de commercialisation.
- Des intervenants locaux seront invités à engager le débat avec le public à la suite de ces deux projections.
- Le troisième soir, le documentaire *Makay, les Aventuriers du Monde perdu* de Pierre STINE et Evrard WENDENBAUN conclura le festival dans le Sud de l'Eure. Cette séance sera suivie d'une conférence-débat avec un membre de l'équipe de tournage du film. Il s'agit de Jean-Michel BICHAIN, explorateur dans le film, biologiste et docteur au Muséum national d'Histoire naturelle.

➤ Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :

- Octobre 2012 : rencontre avec la MJC de Bernay : prise de connaissance du projet 2013
- Décembre 2012 – mi février 2013 : précision des modalités techniques (réservation des salles, sélection des films, établissements scolaires participants)
- Mi février à mi Mars 2013 : sélection des intervenants et mise en place de la communication
- mardi 26, mercredi 27 et vendredi 29 mars 2013 : festival sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
- Mi avril 2013 : bilan de la manifestation

2. Localisation de l'opération

➤ Lieu de réalisation de l'opération :

- Amphithéâtre du Lycée E. de Chambray
- Cinéma « Le Trianon » de Verneuil-sur-Avre
- Salle « Le Clos Mulot » à Saint-André-de-l'Eure
- Salle polyvalente de Damville
- Salle polyvalente de Breteuil-sur-Iton

➤ Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :

- Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

II. EVALUATION DU PROJET

➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Nombre de demi-journées et de soirées de projection : 9
2. Nombre de films différents présentés : 11
3. Nombre de débats organisés suite aux projections : 4

➤ Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :

1. Nombre total de spectateurs au festival sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton: 950

nombre d'élèves du primaire : 90	nombre d'enfants des centres de loisirs : 330
nombre de collégiens : 160	nombre de spectateurs des soirées destinées au grand-public : 120
nombre de lycéens/étudiants : 250	

➤ Critères de notation

Partenariat/Concertation :

Ce projet a été co-construit avec la MJC de Bernay. Le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, en tant que coordinateur local du festival, a élaboré la programmation en concertation avec les principaux établissements scolaires de chaque canton et avec les centres de loisirs des Communautés de Communes. Un partenariat a été développé avec le cinéma de Verneuil-sur-Avre pour la mise à disposition gratuite de la salle et l'utilisation du matériel.

Le choix des thématiques de film a été effectué en tenant compte des programmes scolaires afin de s'assurer de l'intérêt des professeurs des différents niveaux d'enseignement (primaire, collège, lycée).

Caractère pilote/Innovation :

Le festival du film d'environnement est une création récente (seulement dans sa deuxième année d'existence). Il ne pré-existait pas de festival sur l'environnement sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton auparavant et très peu de festivals de films sur d'autres thèmes.

La démarche d'élaboration de cette manifestation est originale puisque le contenu de la programmation est co-construit avec les partenaires (avis sur les films, les horaires des séances et les lieux de projection).

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?* Le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton en partenariat avec l'organisateur du festival, la MJC de Bernay
- *Comment ?* En réalisant un diagnostic des thèmes intéressant les partenaires locaux, un diagnostic des participants potentiels et un diagnostic des lieux les plus appropriés pour les projections
- *A quelle échelle ?* A l'échelle du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
- *Un document a-t-il été réalisé ?* Oui. De nombreux documents de communication ont été édités par la MJC de Bernay (affiche générale du festival, programme des séances et des conférences-débats sur tout le département, blog, bande-annonce).
Le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton a réalisé un programme spécifique aux séances grand-public sur le Sud de l'Eure et a fait parvenir aux établissements scolaires et aux centres de loisirs un descriptif des films accompagnés de leur public-cible.

Social :

Les projections étant gratuites, la manifestation est accessible à tous. Les films retenus sont grand-public pour intéresser le plus grand nombre, notamment les jeunes qui font partie des publics ciblés prioritairement.

Le festival permettra aux habitants du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton d'assister à des projections de films primés, indépendants, engagés souvent réservés aux salles de projection des cinémas d'art et d'essai des grands centres urbains.

Ecologie/Environnement :

Les participants à ce festival seront sensibilisés aux gestes éco-citoyens et à la préservation de l'environnement. La sélection des films projetés a été opérée de façon à privilégier des films faisant état de solutions innovantes développées pour préserver la ressource en eau et la biodiversité ainsi que pour valoriser les produits locaux.

Economie :

Le partenariat avec le cinéma de Verneuil-sur-Avre permet de conforter l'activité de ce cinéma municipal et renforce sa notoriété.

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Projections en demi-journée - 6 demi-journées au prix unitaire de 325 €	1 950,00
Projections en soirée - 3 soirées au prix unitaire de 350 €	1 050,00
Frais intervenant de la conférence-débat	500,00
Coût prévisionnel du projet	3 500,00

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Autofinancement	2 290,00
Emprunt	
Sous-total contrepartie nationale	2 290,00
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER	1 210,00
Sous-total financements publics	3 500,00

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
Sous-total financeurs privés	0,00

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	0,00

TOTAL = coût général du projet	3 500,00
---------------------------------------	-----------------

Remarque : seuls les coûts inhérents aux projections grand-public ont été pris en compte pour le calcul de la subvention en FEADER. Il s'agit des 2 demi-journées du mercredi 27 mars pour les centres de loisirs et les familles (2x 325€), des 3 soirées grand-public (3x 350€) et des frais d'organisation du débat avec Jean-Michel BICHAIN (500€).